

Un label distinctif pour les produits locaux

LES AFFAIRES,

7 juin 2008

Les produits d'une douzaine de producteurs et transformateurs agroalimentaires de l'île d'Orléans porteront le label rouge marqué du logo Savoir-faire Île d'Orléans attestant de leur provenance. L'île d'Orléans est le premier territoire québécois à protéger son nom par sa propre marque de certification. Les promoteurs du projet, l'Union des producteurs agricoles, le Centre local de développement et la Chambre de commerce de l'île d'Orléans, y travaillent depuis trois ans et se sont associés au Bureau de normalisation du Québec pour établir le cahier des charges. *A. Duhamel*

Les produits d'une douzaine de producteurs et transformateurs agroalimentaires de l'île d'Orléans porteront le label rouge marqué du logo Savoir-faire Île d'Orléans attestant de leur provenance. L'île d'Orléans est le premier territoire québécois à protéger son nom par sa propre marque de certification. Les promoteurs du projet, l'Union des producteurs agricoles, le Centre local de développement et la Chambre de commerce de l'île d'Orléans, y travaillent depuis trois ans et se sont associés au Bureau de normalisation du Québec pour établir le cahier des charges. *A. Duhamel*